8 février 2020: Assemblée Générale…

Samedi 8 février, la pluie et la tempête qui s'annoncent n'empêchent pas le déplacement de nombreux chevaliers et dames de la duchesse Anne vers Haute-Goulaine. Madame Chapeau, maire, nous a dit son plaisir de nous accueillir, sans doute pour la dernière fois pour elle, élections municipales obligent. Le Grand Maitre a tenu à la remercier chaleureusement pour l'accueil qu'elle a su nous réserver pendant de nombreuses années. Et, puisqu'on en est aux remerciements, l'assistance a aussi vivement apprécié Gaby et Gérard Monharoul, ainsi que Marie-Claire Baudry, pour leur investissement local.

Moments importants pour deux dignitaires de notre Ordre qui officiaient pour la première fois : Yves Cailler, nouveau connétable, nous présenta très clairement le transfert acté de notre Ordre vers le site de la Frémoire, où nous serons accueillis officiellement en janvier 2021. Patrick Cochet, notre nouveau maitre de la monnaie, a su nous montrer, avec beaucoup de talent, la situation financière, corroborée par le commissaire aux comptes : Jean-Luc Lambion. Il a été noté, entre autres, la belle activité de la boutique, gérée par le vice-chancelier, Gérard Gouraud et aussi celle de la confection des tenues sous la houlette d'Alain Genestal, connétable.
Tous les rapports (moral, d'activités, des comptes financiers) ont été adoptés à l'unanimité. Le rappel de nos actions, rapporté par le chancelier Paul Dalon, a montré une activité fort soutenue tant en France qu'à l'étranger. Il en sera de même pour cette année 2020.
Dans une association, il convient d'apporter du sang neuf. C'est avec grand plaisir que le Grand Maitre a remis le cordon rouge à deux responsables de la viticulture du pays nantais: Christian Gauthier, viticulteur, président de la Fédération des Vins de Nantes et Christophe Vilain, viticulteur et membre éminent de l'équipe d'organisation du Grand Prix Clémence Lefeuvre.
Trois personnalités ont aussi été remerciées pour leur présence régulière et active dans toutes les manifestations bretvines. Charlotte Luquiau, Jean-Luc Loizeau et Jacques Pouchard, vont rejoindre la grande famille des "cols jaunes".
L'Ordre des chevaliers bretvins veut se faire connaitre par tous les moyens (presse, la Feuille de Vigne, internet, facebook, etc…) lors de toutes ses manifestations, qu'elles soient locales ou à l'étranger. Jean-Marie Girard, héraut, a tenu à présenter son équipe très active qui oeuvre régulièrement pour l'aura de l'Ordre.
L'assemblée fit ensuite un tour complet de l'Europe en écoutant attentivement les compte-rendus des activités des bailliages. Alain Genestal, connétable chargé des relations avec les bailliages, pria ses ambassadeurs de présenter les activités de ceux-ci. Gérard Richard, Jean-Pierre Dubard, Jean-Luc Lambion et Jacky Leroy relatèrent les activités et les projets nombreux de leurs bailliages respectifs. Tous nos bailliages ont montré leur dynamisme et également mis en valeur l'Ordre des chevaliers bretvins. Notons les grands projets pour cette année 2020, les 50 ans des bailliages de Londres à Oxford et ceux du Royaume de Belgique à Bruxelles.
A l'issue de cette belle assemblée au programme copieux, le Grand Maître invita tous les participants à partager le verre de l'amitié, respectant notre devise préférée: "Bois le vin, sois bon comme lui".

Jean-Marie GIRARD

Notre future médaille

Sans l'irruption pour le moins inopportune du peu sympathique virus ayant meurtri les corps et tétanisé nos institutions, nous eussions réalisé l'articulation médaillo-chronologique parfaite. En effet, les quelques médailles bretvines en réserve, ne correspondaient plus qu'à une grande année de festivités, lorsque j'exposais au conseil restreint la nécessité de renouveler notre stock. Avec le changement de notre siège social en cette fin d'année 2020, il apparaissait ainsi pertinent de modifier la gravure de notre logis. Le choix du château des ducs à Nantes sera adopté à l'unanimité ; il fut le lieu de naissance de notre Ordre et symbolise parfaitement le rayonnement de la gastronomie et des vins nantais.

Contact fut pris avec l'ami Gildas Salaün, chevalier bretvin en même temps qu'éminent numismate et médailliste au musée Dobrée, également conseiller municipal de Nantes, afin qu'il nous conseille sur l'élaboration de ce projet. En parallèle, lors des vendanges du Bouffay, ma demande auprès de madame la maire de Nantes, consule de notre Ordre, avait reçu de la part de la première édile une réponse enthousiaste. Différentes figures de l'édifice ducal furent proposées et le choix définitif recueillit l'immédiate adhésion quasi-unanime des membres du conseil restreint. Il ne me restait plus qu'à me mettre en quête d'un maître graveur, afin que ce dernier œuvre avec toute la célérité nécessaire au meilleur coût, sans négliger bien évidemment, toute la qualité requise.

Si la mise en forme fut vendéenne, le bronze sera usiné en extrême orient et les effets de la pandémie mondiale sur le commerce international allongèrent les délais du transport. C'est égal, désormais nous en sommes les détenteurs et elle sera à la disposition du Grand Maître, dès que cela sera souhaitable. Il me reste à saluer l'amicale synergie de Gildas Salaün, auquel je suis bien redevable.

Gérard GOURAUD

Premier chapitre des arts et traditions au château de Nantes

Conformément à l'article 2 de nos statuts : *« L'Ordre des chevaliers bretvins a pour objet : 2- le maintien et le rétablissement des fêtes, coutumes et traditions du folklore haut breton »,* Albert Mahé, notre brillant consul, Paul Billaudeau, président de N.E.M.O. (Nantes Evènements Musiques Organisations), Alain Ruffault, président de l'Association des Rois Carnaval, organisaient ce 25 février 2020, avec la collaboration active de notre Ordre, **le 1er chapitre des arts et des traditions populaires**.

Arborant ainsi ses habits de fête pour un joyeux défilé sur le chemin de ronde du château ducal et grâce à Eole parvenant à maîtriser de perfides giboulées très ignorantes du calendrier, l'Ordre irisait ce mardi avant carême pour sa réapparition sur les lieux mêmes de sa création. Le premier étage de la tour du fer à cheval ne pouvait certes accueillir davantage d'auditeurs, mais quel bonheur d'être là ! Dans ce cadre médiéval magique, entouré de ses fiers dignitaires, le Grand Maître déclare noblement ouvert ce chapitre prestigieux.

Et d'illustres postulants au sein de notre Ordre renommé, il y en eût, jugez-en : Jean-Loïc Lauzevis, dit « Le *Loze* », roi carnaval 2006, saxophoniste alto-jazz réputé, présenté par le chevalier Pierre-Yves Chantreau ; Patrick Couton, guitariste et auto-harpiste internationalement connu, traducteur spécialisé dans la science-fiction, auteur de jolis couplets sur la vigne et le vin, en particulier sur le gros-plant, exposé par le sonneur Loïc Friocourt ; Jean-Yves Stephant, roi carnaval 2004, de la Revue la Cloche et Bonne Garde, guidé par le chevalier Pierre-Yves Chantreau ; Pierre Orefice, organisateur de spectacle de rues (Royal de Luxe), co-créateur des Machines de l'Ile, directeur des Trois Nefs de la Prairie au duc, exprimé comme un cheval de bois dans l'horoscope chinois par le consul Albert Mahé ; Emmanuel Praud, alias *Manou Ramirez*, l'emblématique et inénarrable chanteur d'Elmer Food Beat, son parrain le chevalier Jean-Louis Jossic le décrira, style contrasté, avec la très cordiale exaltation d'un **Fouquier-Tinville ;** Mathilde Moreau, née valletaise, créatrice de la compagnie du café-théâtre de Nantes, reine carnaval 2020, est désormais désignée comme un dragon de feu par son parrain, le consul Albert Mahé, fidèle à son astrologie orientale.

Aucun impétrant ne manqua de remplir consciencieusement sa pipette, puis de trinquer avec le Grand-Maître. Il ne suffisait plus que de clamer haut et fort le serment bretvin, ce qui se fit avec l'autorité qui sied. Toute l'assistance pouvait désormais entonner, en chœur et avec cœur, l'hymne bretvin entre les murailles amies et les voûtes vénérables. Elles en vibraient encore, quand notre ami le chevalier Gildas Salaun, représentant la consule maire de Nantes Johanna Rolland, soumit l'idée d'inscrire au calendrier bretvin, le chapitre désormais annuel **des arts et des traditions populaires** de Nantes. Pour l'heure, il nous convie à rejoindre le buffet, offert par la ville, afin d'y faire tintinnabuler nos verres de Muscadet ; ce qui, vous pouvez m'en croire, ne tarda point !

Puis, afin de clore de plus belle façon cette soirée retrouvaille avec l'édifice historique de nos fonts baptismaux, nous nous transportâmes à la salle supérieure où se déroulèrent les agapes, se déclinant ainsi en un cocktail dînatoire breton, composé de galettes et de crêpes diverses arrosées de cidre et de muscadet…. KENAVO !

Gérard GOURAUD

Etes-vous intéressé ?

Notre déménagement vers la Frémoire se précise...Les éléments que vous trouverez ci-dessus ne rentreront pas dans nos bagages. Si vous souhaitez les acquérir, il vous suffit de prendre contact avec notre sénéchal: Gérard Monharoul qui vous réservera le meilleur accueil.
Contact: 06 18 33 19 01
Mail: monharoul.gerard@orange.fr

Dimanche 18 octobre 2020 : une date à retenir...

Dimanche 18 octobre 2020, l'Ordre des chevaliers bretvins rejoint la maison commune des vignerons: La Frémoire, pour un cheminement de concert avec un même objectif: le développement des actions de notre vignoble nantais afin d'accroitre sa notoriété. L'accueil, pour une année, de la Bouteille d'Or, au sein de la demeure illustre, sera la première de nos actions nouvelles pour la gloire de nos vins et, en particulier, du Muscadet...

N'hésitez pas à transmettre des articles et photos au Héraut. Il vous en remercie à l'avance.Vous pouvez aussi contacter pour tout renseignement:
- **Le Héraut:** *Jean-Marie Girard, 20 Malinger 44330 Mouzillon 06 82 23 11 61 bretcom@orange.fr*
- **Le Chancelier:** *Paul Dalon11 allée des Platanes La Marche 85610 Cugand 06 74 23 17 36 paul.dalon44@orange.fr*
- **Le Maître de la Monnaie:** *Patrick Cochet 2 rue de Beautour 44140 Aigrefeuille sur Maine 06 70 93 80 68 cochetpatrick@wanadoo.fr*

Bulletin de liaison de l'Ordre des Chevaliers Bretvins Grand-Maître: Claude NICOL nicol.claude@orange.fr

La Feuille de Vigne

«Bois le vin, sois bon comme lui»

N°45

Millésime 2020
juin

Le mot du Grand-Maître

Chères dames de la duchesse Anne, chers frères chevaliers, chers amis,

Nous avons vécu et vivons encore une période historique exceptionnelle avec confinement, puis ce déconfinement progressif en rapport avec cette pandémie par la Covid 19. Nous avons pu reprendre la réunion du Conseil Restreint le 03 juin avec toutes les mesures imposées, gestes barrières et distanciation… avec un réel plaisir ! Le dernier conseil datait du 03 mars, et nous attendons avec impatience les nouvelles recommandations du gouvernement du 23 juin prochain. Même notre Fête Nationale a été annulée et sera remplacée par une cérémonie restreinte. Cette période contraignante et angoissante devrait être vite oubliée. Nous déplorons cependant le décès par ce terrible virus de l'un des nôtres. Nous en ferons mémoire lors de la fête de notre saint patron le 24 janvier 2021.

Nous allons pouvoir, je l'espère, reprendre nos activités à la rentrée prochaine, même si rien ne sera comme avant jusqu'à fin 2020! (pour paraphraser notre premier Ministre.)

En effet, pas de remise de la Bouteille d'Or cette année en raison de l'annulation de différents concours entrant dans le calcul pour son attribution. ***Une manifestation est cependant prévue le 18 octobre 2020 au Château de la Frémoire. Nous recevrons cette Bouteille d'Or de retour du Loroux-Bottereau à l'occasion de notre installation officielle dans nos nouveaux locaux. Un chapitre aura lieu le matin dans la salle des pressoirs, le midi nous aurons notre banquet traditionnel dans la salle Sèvre et Maine. Elle sera mise à notre disposition par notre consul et maire de Vertou.***

Le calendrier de nos manifestations sera actualisé au fur et à mesure des évènements sur notre site internet.

Les deux lettres que je vous ai adressées le 16 avril et le 08 mai ont été bien perçues par la plupart d'entre vous. Nous avons eu le plaisir, avec notre héraut, d'avoir des réponses et commentaires pertinents et agréables de certains. La vie va reprendre ses droits et nos manifestations ne reviendront à la normale, je le souhaite de tout cœur, qu'après la Saint-Vincent 2021…sauf imprévu.

Enfin et surtout je vous réitère le devoir de porter un masque en dehors de chez vous, pour votre sécurité et aussi pour protéger les autres.

A très bientôt le plaisir de nous revoir tous en forme pour d'autres aventures. Je suis persuadé qu'elles seront encore plus joyeuses et festives, tous réunis à nouveau, un verre de Muscadet à la main mais sans trinquer !

Claude NICOL

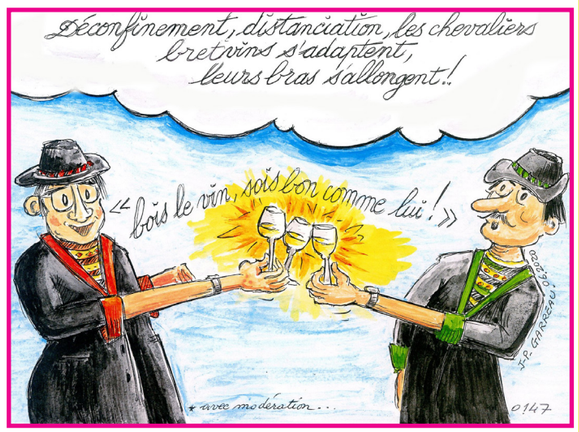

Calendrier 2020

50ème anniversaire du Bailliage de Grande-Bretagne à Oxford ***(manifestation reportée en octobre ou novembre 2020 ?)***

10 octobre 2020: Chapitre annuel du Bailliage de la Sarre à Sarrebrûck

18 octobre 2020 : Bouteille d'Or à la Frémoire en Vertou.

Calendrier 2021

- 23 et 24 janvier 2021: Saint Vincent (lieu à confirmer)

- 19 au 21 mars 2021: Expo-Vall' à Vallet

- Du 21 au 24 mai 2021: 50ème anniversaire du Bailliage du Royaume de Belgique

- Juin 2021: Fête de la Fleur de Vigne à Saint Hilaire de Clisson

- Du 8 au 12 septembre 2021: Chapitre à Guernesey

Calendrier 2022

Du 26 au 29 mai 2022: 20ème anniversaire du Bailliage de Berlin - Brandebourg

Le mot de la com...

La commission a hésité à créer cette Feuille de Vigne n°45, vous comprenez aisément pourquoi… Nous avions peu d'évènements à vous relater. Mais la vie doit continuer et cette Feuille de Vigne se doit d'être le lien entre nous tous, la grande famille bretvine, de France et de l'étranger. Montrons avec tous les moyens mis à notre disposition (internet, mails et courriers, cette Feuille de Vigne, etc…) que notre Ordre se veut, plus que jamais, être auprès de celles et ceux qui font vivre notre Pays Nantais. Nous pensons en particulier aux viticulteurs auxquels nous souhaitons une belle récolte.

Nous avons de belles pages à lire ensemble dans le beau livre de notre Ordre. Alors, continuons à les feuilleter ensemble. A bientôt pour découvrir ensemble de nouvelles aventures. La commission communication sera toujours là pour vous les écrire…

Jean-Marie Girard

Saint Vincent 2020 : Les bretvins en pays namnète

Pour la seconde fois de son histoire, la dynamique ville de Thouaré-sur-Loire accueillait Saint Vincent, patron des vignerons, porté par l'enthousiasme communicatif des chevaliers bretvins.

L'amical accueil de nos hôtes du samedi fut à la mesure des équipements du vignoble Marchais : fabuleux ! La grande salle, merveilleusement équipée pour toutes les réceptions et astucieusement décorée en forme de douelles, a rallié dès l'entrée toutes les dames de la duchesse et tous les chevaliers à sa superbe.

Notre grand-maître et les dignitaires ont présidé un chapitre relevé ou les impétrants successifs ont concouru l'attention et à l'intérêt du public : madame Claudine Chevallereau, maire de Mauves-sur-Loire, messieurs Patrice Bolo, illustre famille nantaise de notre Ordre, Michel Weber, colonel des sapeurs-pompiers du SDIS 44, André Eriau, éminent caviste, Patrick Morin, remarquable percussionniste, futur sonneur, Philippe Marchais, notre hôte, vigneron-éleveur, Claude d'Harcourt, préfet de Loire-Atlantique et de la région Pays-de-la-Loire.

Sans aucunement faillir à l'épreuve rigoureuse de la pipette, serment prononcé, nos désormais sœur et frères entonnèrent en chœur avec l'ensemble de l'assistance notre hymne favori. Chapitre levé, le propriétaire des lieux, invita les membres de l'auditoire à le rejoindre à la salle du rez-de-chaussée, avec l'intention affirmée de partager le verre de l'amitié. Puis le prévôt nous pria de rejoindre la salle précédemment quittée. Le dîner fut naturellement joyeux et goûteux à la satisfaction de tous les convives.

Dès avant neuf heures dimanche matin, les premiers bretvins se pressaient à la salle du Homberg, située à deux pas du sanctuaire paroissial. La municipalité avait parfaitement anticipé le notoire appétit matinal bretvin et …. ne fut point lesté que celui qui ne le briguait aucunement.

L'Ordre, en bon ordre, rejoignit l'église en rangs serrés. Fièrement porté par Lucien Fortin, notre prestigieux saint Vincent fut accueilli par Monsieur l'abbé Jo Potiron et Franck Haudebourg, notre aumônier. L'assemblée garnissait le chœur et une partie du transept lorsque retentit de la tribune la puissance de l'orgue manié avec dextérité par Gérard Richard, puis vinrent s'y adjoindre les divers instruments de nos sonneurs : bombarde, tambour et biniou. Quelles émotions ! D' autant que la chanteuse avait le timbre particulièrement juste, tout en étant dotée d'une jolie voix mélodieuse.

A l'offertoire, le connétable, le maître du logis et les échansons remontèrent l'allée centrale en portant les offrandes : le pain et le vin. Puis, avant que le Grand-Maître ne révèle la prière à saint Vincent, notre aumônier énonce la liste de nos frères « *montés là-haut* » au cours de l'année écoulée. Le titulaire de la paroisse clôtura enfin l'office religieux en regrettant de ne point disposer d'un bagad aussi brillant et nous souhaitant une belle journée.

Retour à la salle du Homberg en défilé toujours aussi ordonnancé. Monsieur le maire prit la parole pour exposer sa commune et sa fierté d'accueillir l'Ordre des chevaliers bretvins en sa ville. Monsieur Philippe Marchais présenta ensuite le vignoble thouaréen et ses spécificités. L'assemblée répondit immédiatement présent à l'invitation des orateurs pour constater la véracité sur la qualité des vins. La satisfaction fut unanime !

Puis, l'ensemble des participants se rendit à la grande salle du Pré Poulain où patientait le chevalier Guillaume Jamin, notre excellent traiteur. La suite, on la devine, ne fut qu'un récital de saveurs magnifié par les divins breuvages issus des vignobles Marchais. Une belle ambiance amicale et conviviale régna tout l'après-midi, élégamment rythmée par les superbes prestations de nos sonneurs dont l'effectif s'étoffe à la satisfaction de tous. Et c'est en toute fierté légitime que Serge Mounier a réitéré sa grande satisfaction d'avoir reçu les membres de l'Ordre en sa commune de Thouaré-sur-Loire. Avant que notre bel hymne bretvin, ardemment entonné, retentit une dernière fois afin de clôturer comme il se doit, cet exquis week-end hivernal ensoleillé.

Gérard GOURAUD

La vie de nos bailliages pendant le confinement

Cette année 2020 était débordante de projets dans les différents bailliages : des chapitres annuels, des anniversaires, etc, enfin, des manifestations bretvines pour mettre en valeur les produits du terroir du pays nantais et en particulier les Muscadets.

Mais un virus a mis en émoi la population mondiale et, de l'épidémie, nous sommes passés à la pandémie. Des décisions ont été prises en imposant le confinement limitant les déplacements et les regroupements. Pour suivre ces directives, le bailli du Pays de Galles Clive Jonhson, a dû se résoudre à annuler le chapitre annuel du mois de mars, le bailli d'Alcester, Paul Frizzelle, le chapitre annuel du mois d'avril. Bruno Colognési et toute son équipe, du baillage du Royaume de Belgique, ont reporté leur cinquantième anniversaire en 2021, du 21 mai au 24 mai. Notre ami John Cunyngham, bailli de Grande Bretagne (Londres), dans la même obligation de report, souhaiterait reporter les 50 ans du baillage, prévus en juillet, peut-être fin octobre ou novembre ? Nous attendons la décision de son équipe. N'oublions pas que les chevaliers de Sarrebruck, sous la houlette de son bailli Silvain Weber, nous proposent leur chapitre annuel le 10 octobre 2020. Vous pouvez déjà noter que Jim Le Pelley de Guernesey nous accueillera pour un chapitre exceptionnel du 8 au 12 septembre 2021, et qu'André Chateigner, de Berlin Brandebourg nous invite pour le 20ème anniversaire de son baillage du 26 au 29 mai 2022. N'oublions pas les baillis de Savone Eraldo Caruggi et de Varsovie Wojciech Gnas ont su, l'an passé, nous organiser des manifestations mettant à l'honneur le muscadet.

Nos Ambassadeurs Gérard Richard, Jean-Pierre Dubard, Jean-Luc Lambion et Jacky Leroy, malgré le confinement, ont beaucoup échangé avec WhatsApp…. Nous avons ainsi découvert que Jim associait le homard et un muscadet Sèvre et Maine 2018, mariage de très bon goût. Tous les vendredis soirs, nos amis belges ont organisé des réunions vidéoconférences, toutes suivies du verre de l'amitié (et ce ne sont pas les ordinateurs, mais les utilisateurs qui ont dégusté) !!! .Nous avons pu également voir une dame de Varsovie produire du télétravail avec, à côté de son ordinateur, un Muscadet Coteaux de la Loire 2018. Maintenant, il faut souhaiter rapidement tordre le cou à ce virus et exprimer de visu notre amitié, notre convivialité autour du Muscadet.

« *Bois le vin sois bon comme lui* »

Alain GENESTAL Jean-Pierre DUBARD